

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AVIGNON - 8401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 28/08/2025 - 14309 - 2005 B 00722 - 481 825 123 - A LA ROSE D'OR

SARL A LA ROSE D OR (481825123)

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

66 Rue COLBERT , 84120, PERTUIS

*Certific conforme à l'original
le 8 août 2025
Le Garant
[Signature]*

AGEC
PROVENCE
EXPERTISE - COMPTABLE

Sommaire

0. 1. Bilan actif	p. 4
0. 2. Bilan passif	p. 5
0. 3. Compte de résultat	p. 6

Bilan actif

	31/12/2024 (12 mois)		31/12/2023 (12 mois)		Variation	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit - non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles	416,66	- 262,89	153,77	292,66	- 138,89	- 47,46
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles						
Immobilisations financières						
Participations	8,36		8,36	8,36		
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	425,02	- 262,89	162,13	301,02	- 138,89	- 46,14
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances	27 840,95		27 840,95	31 180,73	- 3 339,78	- 10,71
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Valeurs mobilières de placement						
Divers						
Disponibilités	359,29		359,29	359,29		
Charges constatées d'avance						
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	28 200,24		28 200,24	31 540,02	- 3 339,78	- 10,59
Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL ACTIF (I à VI)	28 625,26	- 262,89	28 362,37	31 841,04	- 3 478,67	- 10,93

Bilan passif

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	10 000,00	10 000,00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	1 000,00	1 000,00		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	34 404,25	34 404,25		
Report à nouveau	- 34 898,83	- 35 189,12	290,29	- 0,82
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 813,35	296,54	1 516,81	511,50
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	12 318,77	10 511,67	1 807,10	17,19
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Droits du concédant				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)				
EMPRUNTS ET DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	87,22	126,49	- 39,27	- 31,05
Emprunts et dettes financières diverses	10 415,57	15 552,73	- 5 137,16	- 33,03
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 146,27	3 973,62	- 827,35	- 20,82
Dettes fiscales et sociales	2 394,54	1 682,78	711,76	42,30
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	16 043,60	21 335,62	- 5 292,02	- 24,80
Ecart de conversion passif (IV)				
TOTAL PASSIF (I à IV)	28 362,37	31 847,29	- 3 484,92	- 10,94

Compte de résultat

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires				
Ventes de marchandises	1 532,10		1 532,10	
Production vendue - biens				
Production vendue - services	4 811,05	1 810,67	3 000,38	165,71
Chiffre d'affaires net	6 343,15	1 810,67	4 532,48	250,32
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits	1,32	1,23	0,09	7,32
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	6 344,47	1 811,90	4 532,57	250,16
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	61,40	160,52	- 99,12	- 61,75
Variations de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	5 230,65	8 880,58	- 3 649,93	- 41,10
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales	270,83		270,83	
Dotations aux amortissements sur immobilisations	138,89	124,00	14,89	12,01
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	0,81	2,38	- 1,57	- 65,97
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	5 702,58	9 167,48	- 3 464,90	- 37,80
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	641,89	- 7 355,58	7 997,47	- 108,73
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (III)				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
OPERATIONS EN COMMUN ET PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS (IV)				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers				
Produits de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts de produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées		372,34	- 372,34	- 100,00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		372,34	- 372,34	- 100,00
RESULTAT FINANCIER (V - VI)		- 372,34	372,34	- 100,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	641,89	- 7 727,92	8 369,81	- 108,31
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 171,46		1 171,46	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		34 000,00	- 34 000,00	- 100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	1 171,46	34 000,00	- 32 828,54	- 96,55
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		25 975,54	- 25 975,54	- 100,00

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		25 975,54	- 25 975,54	- 100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	1 171,46	8 024,46	- 6 853,00	- 85,40
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	7 515,93	35 811,90	- 28 295,97	- 79,01
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	5 702,58	35 515,36	- 29 812,78	- 83,94
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 813,35	296,54	1 516,81	511,50

SARL A LA ROSE D'OR
Société à Responsabilité limitée
Au capital de 10000 euros
Siège social : 66 rue Colbert 84120 Pertuis
Ann : 481 825 123

*Certifier conforme à
l'original.*

le 8 août 2025

Le Secant 

PROCES-VERBAL

De l'assemblée générale du 26 juin 2025

L'an deux mille vingt, le 26 juin 2025 à 15 heures, les associés de la société A LA ROSE D'OR, ce sont réunis à PERTUIS, 66 rue Colbert, sur convocation du gérant.

L'assemblée est présidée par Monsieur HERMITTE Eugène en qualité d'associé.

Le président constate que tous les associés sont présents,
A savoir :

- Monsieur Eugène HERMITTE
- Mademoiselle Alexandra CHATELAIN-HERMITTE
- Mademoiselle Virginie HERMITTE
- Mademoiselle Lysiane HERMITTE
- Monsieur Romain JOUBERT



Monsieur le président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :

- Les A.R des lettres de convocation,
- Les résultats de l'année 2024 (bilan et compte de résultat).
- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Monsieur le président indique que les documents requis par la loi ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée lui donne acte de cette déclaration. Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Approbation des comptes de l'année 2024
- Question diverse.

Il donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre les débats.

Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour,

Première résolution :

Conformément aux dispositions légales et statutaires, l'assemblée générale décide l'approbation des comptes de l'année 2024 avec un résultat au compte de résultat positif de 1813 euros pour un chiffre d'affaires de 6343 Euros.

SARL A LA ROSE D'OR
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10000 euros
siège social : 66 rue Colbert 84120 Pertuis

PROCES-VERBAL De l'assemblée générale du 26 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq le 26 juin 2025 à 15 heures, les associés de la société A LA ROSE D'OR, se sont réunis à PERTUIS, 66 rue Colbert, sur convocation du gérant.

L'assemblée est présidée par Monsieur HERMITTE Eugène en qualité d'associé.

Le président constate que tous les associés sont présents.

A savoir :

- Monsieur Romain JOUBERT
- Madame Isabelle Lysiane HERMITTE
- Madame Isabelle Virginie HERMITTE
- Madame Isabelle Alexandra CHATELAIN-HERMITTE
- Monsieur Eugène HERMITTE

Monsieur le président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :

- Les A.R. des lettres de convocation,
- Les résultats de l'année 2024 (bilan et compte de résultat),
- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Monsieur le président indique que les documents reçus par la loi ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée, lui donne acte de cette déclaration. Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

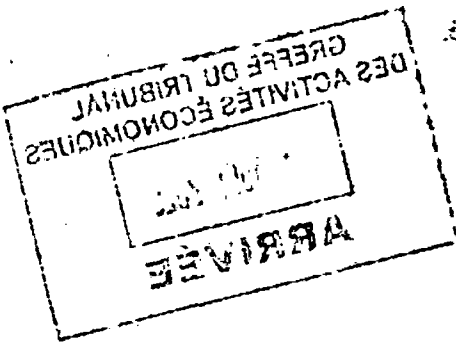
- Approbation des comptes de l'année 2024
- Question divers.

Il donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre les débats.

Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

Première résolution :

Conformément aux dispositions légales et statutaires, l'assemblée générale décide l'approbation des comptes de l'année 2024 avec un résultat au compte de résultat positif de 1813 euros pour un chiffre d'affaires de 9343 Euros.



Ce résultat positif est dû à la vente du fonds de commerce au prix de 91000 euros avec un prêt vendeur sur 70 mois à compter du 1 janvier 2021.

A ce jour au 31 décembre 2024 le solde du prêt consenti à la SAS CYRSTAL est de 28600 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

Conformément aux dispositions légales et statutaires, l'assemblée générale décide de donner quitus au gérant.

Les capitaux propres sont positifs de 12318 euros.

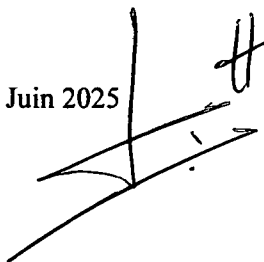
Affectation du résultat positif de 1813 euros en report à nouveau, ce qui porte le capital social à 10505 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le gérant et les associés présents.

Le 26 Juin 2025

A handwritten signature, possibly of the manager, is written over the date. The signature consists of a vertical line with a horizontal stroke at the top and a diagonal stroke at the bottom, followed by a stylized 'H' or similar mark.

Le résultat positif est dû à la vente de fonds de commerce au prix de 91000 euros et de 20000 euros
sur 70 mois à compter du 1 janvier 2021.
A ce jour, le 31 décembre 2021, le solde du prêt consenti à la SAS CYRIL est de 28600 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

Compte tenu des dispositions légales et statutaires, l'assemblée générale décide de donner pleine et
entière autorisation aux dirigeants de la SAS CYRIL de procéder à la vente de l'ensemble des biens et droits
de la SAS CYRIL, y compris les droits de la SAS CYRIL sur les biens et droits de la SAS CYRIL, et de leur donner
toute la somme de 1813 euros en plus à leur disposition pour la SAS CYRIL, ainsi qu'à 10202
euros.
Celle résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre décision n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est
levée à 17 heures.

Le tout est dû précédé, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le gérant et les associés
présents.

Le 30 juin 2021